

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 3 juin 2025

Délibération  
n° 72-2025  
Point 4.6.1.10

### Point 4.6.1.10 de l'ordre du jour

**Tarifs 2025-2026 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de physique et ingénierie proposées hors SFC**

#### EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite pas augmenter ses tarifs pour l'année 2025/2026.

Lors de la CFVU du 6 mai, une coquille s'est glissée dans le tableau : en effet les tarifs des deux DU CMI sont de 363 € (au lieu de 351€) en licence, et de 288 € (au lieu de 278€) pour les masters. Il s'agit bien des tarifs appliqués en 2024/2025<sup>1</sup>.

Le 6 mai 2025, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 36 voix pour et 2 abstentions.

**Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, vice-présidente Formation**

#### Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2025-2026 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de physique et ingénierie proposées hors SFC.

---

<sup>1</sup> [https://ged.unistra.fr/nuxeo/nxdoc/default/34554893-91bf-4ad2-9483-3883174c18b4/view\\_documents](https://ged.unistra.fr/nuxeo/nxdoc/default/34554893-91bf-4ad2-9483-3883174c18b4/view_documents)

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	1
Nombre d'abstentions	6
Ne participe pas au vote	0

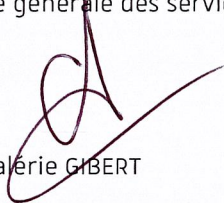
**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

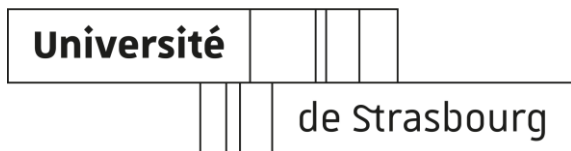
Fait à Strasbourg, le 4 juin 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

			Tarifs 2024-2025		Tarifs 2025-2026
Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	FI droits spécifiques	FI droits spécifiques	Remarques / Modifications
<b>Sciences, techniques, santé</b>					
<b>PHY</b>	DU Cursus Master en Ingénierie Systèmes Electroniques et Micro-Electroniques (CMI SEME)				
<b>PHY</b>	1er année	L	363	363	
<b>PHY</b>	2ème année	L	363	363	
<b>PHY</b>	3ème année (ouverture)	L	363	363	
<b>PHY</b>	4ème année	M	288	288	
<b>PHY</b>	5ème année	M	288	288	
<b>PHY</b>	DU Cursus Master en Ingénierie Mécatronique, Energie et Systèmes Intelligents (CMI MESI)				
<b>PHY</b>	1er année	L	363	363	
<b>PHY</b>	2ème année	L	363	363	
<b>PHY</b>	3ème année	L	363	363	
<b>PHY</b>	4ème année	M	288	288	
<b>PHY</b>	5ème année	M	288	288	
<b>PHY</b>	DU Magistère de Physique Fondamentale				
<b>PHY</b>	1A		0	0	
<b>PHY</b>	2A		0	0	
<b>PHY</b>	3A		0	0	
<b>PHY</b>	DU Préparation à l'agrégation de physique (niveau Master)	M	0	0	



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2025 - 2026**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **Faculté de Physique et Ingénierie**

Dénomination du DU : **Cursus Master en Ingénierie Systèmes Electroniques et Microélectroniques (CMI SEME)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **11 avril 2025**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

Pour le CMI Systèmes Electroniques et Microélectroniques (CMI SEME), aucune modification de maquette propre aux enseignements de ce DU n'est à mettre en place pour l'année universitaire 2025-2026.

Il est à noter que les deux premières années du CMI SEME, accrédité par le réseau Figure depuis Mai 2014, sont quasi-identiques à celles du CMI MESI. Ce DU ne sera pas modifié pour l'année à venir. D'autre part, sur les cinq années de ces deux DU CMI seuls deux cours spécifiques CMI pris en charge par les inscriptions aux DU diffèrent, les autres cours non communs entre les deux DU sont des cours ouverts dans les filières supports du DU et n'entraînent pas de coût supplémentaire. Ainsi, le coût de ces deux DU est quasi totalement mutualisé.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **Aucun partenariat**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **Aucun partenariat**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Les coûts des DU CMI SEME et MESI sont totalement mutualisés au niveau de la faculté de physique et ingénierie. Certaines UE sont aussi mutualisées avec les deux CMI de l'UFR Mathématique et Informatique. En tenant compte de cela, pour des effectifs où toutes les années sont ouvertes avec 1 à 2 groupes de projets par année, le coût des 5 années des DU CMI SEME et MESI est en moyenne d'environ 14,5k€. D'autre part, nous avons actuellement près d'un cinquième de boursiers (18,6% en 2024-25) qui sont exonérés des frais d'inscription. Pour ce qui est des droits spécifiques revenant à la composante, ils s'élèvent à 351€ sur les 3 premières années et 278€ sur les deux dernières années. Ainsi, en tenant compte de cela, il est nécessaire d'avoir 12 étudiants par année sur les deux CMI SEME et MESI, soit 6 étudiants par CMI par année.

**La faculté de Physique et Ingénierie s'engage à couvrir le déficit sur ses fonds propres**, le temps que les cinq années de ces DU aient trouvé leur régime de croisière. Les fonds propres de la faculté proviennent essentiellement de

l'apprentissage. À la rentrée 2025, le master SEME ouvre également en apprentissage en M1. Les étudiants CMI pourront également bénéficier de l'accès à cet apprentissage. Si l'on compare avec le parcours CMI-MESI on retrouve effectivement 3 étudiants inscrits en CMI qui font également parti de l'effectif des apprentis sur les deux années du master MESI. Cette dynamique devrait également se transmettre au parcours SEME.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Le DU CMI SEME est adossé au parcours Systèmes Electroniques de la Licence mention Science Pour L'Ingénieur (sur ses 3 premières années) et au parcours Systèmes Electroniques et Micro-Electroniques du Master mention Physique Appliquée et Ingénierie Physique, ces deux parcours support étant portés par la Faculté de Physique et Ingénierie.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

256 HeqTD sur l'ensemble des 5 années du DU CMI SEME, inchangé par rapport aux années précédentes.

## 1. Bilan de l'année écoulée (2024-2025, incluant les deux DU CMI)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
L1-CMI-SEME	7		1
L2-CMI-SEME	3		0
L3-CMI-SEME	6		2
M1-CMI-SEME	3		0
M2-CMI-SEME	0		0
<b>Effectif total DU CMI SEME</b>	<b>19</b>		<b>3</b>
L1-CMI-MESI	7		1
L2-CMI-MESI	7		1
L3-CMI-MESI	3		2
M1-CMI-MESI	4		1
M2-CMI-MESI	3		0
<b>Effectif total DU CMI MESI</b>	<b>24</b>		<b>5</b>
<b>TOTAL DU CMI</b>	<b>43</b>		<b>8</b>

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

Coût d'enseignement ( <i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i> )	<b>12 523,91 €</b>	Droits spécifiques: ( <i>ne pas prendre en compte les droits de base</i> )	<b>11 628,00 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes * (Budget propre de la Faculté)	<b>895,91 €</b>
Autres dépenses*			
Total des dépenses	<b>12 523,91 €</b>	Total des recettes	<b>12 523,91 €</b>
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>0</b>	

\*A préciser :

Commentaire du résultat : La tableau donné en annexe détaille les coûts pour l'année 2024-2025.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Depuis l'année 2021-22, la faculté de physique et ingénierie procède à l'évaluation des enseignements de la L1 au M2 de l'ensemble des formations supports et des cours spécifiques CMI. L'évaluation pour l'année 2023-2024 est en cours. Les conseils de perfectionnement (CP) s'appuient sur ces évaluations. Les CP des formations support ont lieu en milieu d'année universitaire suivi en fin d'année par le conseil de perfectionnement CMI qui ne discute que des points spécifiques aux CMI (UEs supplémentaires, projets, mobilité...). Le dernier CP CMI a eu lieu le 30 mai 2023 (compte-rendu téléchargeable ici : <https://seafire.unistra.fr/d/2c9354241ef44781997d/>). De manière générale, les étudiants sont plutôt satisfaits des enseignements et du DU dans l'ensemble. Des points d'améliorations sont cependant pointés, notamment sur l'organisation des emplois du temps (principalement en master), ainsi que sur quelques cours. Les propositions ou résultats de discussions, CP et évaluation des formations, sont bien sûr transmis aux enseignants.

A noter que les taux de réponses aux évaluations restent faibles si bien que nous avons proposé aux responsables des formations support de placer une séance par semestre dédiée à l'évaluation.

Pour des raisons d'emploi du temps des différents acteurs, il n'a pas été possible d'organiser un CP en 2024, néanmoins nous organiserons un conseil pour les deux années universitaires 2023-2024 et 2024-2025 à l'issue de la campagne d'évaluation des enseignements en cours. Par ailleurs, en dehors des CP, nous organisons régulièrement des réunions avec les étudiants de toutes les années des CMI MESI et SEME afin de s'assurer du bon déroulement de leurs enseignements et d'écouter leurs doléances le cas échéant.

**En L1 :** Nous avons 14 inscrits en L1 CMI SEME et MESI cette année 2024-2025, contre 17 pour l'année 2023-2024 et 19 l'année 2022-2023. A noter que le nombre de candidatures sous Parcoursup est en hausse ces dernières années avec 232 candidatures pour 2025-26 en CMI SEME contre 227 en 2024-25, 173 en 2023-24 et 155 en 2022-23. On note la même tendance pour le CMI MESI (394 candidatures pour 2025-26, 337 en 2024-25, 294 en 2023-24 et 222 en 2022-23). Espérons que cette augmentation va nous permettre de maintenir la stabilité du nombre de L1 CMI, voire permettre d'atteindre un plein effectif de 24 étudiants (12 dans chaque CMI). Un dernier point à noter et que nous avons 21 étudiants qui avaient confirmé leur venue en CMI1 pour la rentrée 2024 mais que seuls 14 sont finalement venus !

**En L2 :** Sur les 7 étudiants de L2 CMI SEME, 6 ont validé leur année, ainsi que leur CMI. Tous ces 6 étudiants se retrouvent en 3<sup>ème</sup> de licence cette année. L'étudiante n'ayant pas validé le CMI, poursuit cependant sa licence au sein de notre Faculté,

mais n'appartient plus aux effectifs CMI. Aucun changement de parcours autre n'est à signaler cette année, contrairement aux années précédentes ou des passages du parcours SEME vers le parcours MESI étaient réguliers

**En L3 :** 3 étudiants étaient inscrits en L3 CMI SEME. L'ensemble de ces 3 étudiants ont validé leur année et ont intégré le master SEME à la rentrée 2024. L'un d'entre eux a effectué son 2<sup>ème</sup> semestre à l'Université de Wroclaw en Pologne validant ainsi sa mobilité, un prérequis pour le CMI. Aucun changement de parcours, ni abandon n'est à signaler pour ces étudiants.

**En M1 :** Il n'y avait pas d'étudiant CMI en M1 SEME. Cette absence s'explique notamment par une année durant laquelle, un important changement de parcours entre le CMI SEME et le CMI MESI s'est opéré au cours de la L2. Cette tendance est fortement réduite ces dernières années, et ce passage à vide ne devrait plus se reproduire dans les années à venir.

**En M2 :** Il n'y avait pas d'étudiant CMI en M2 SEME sur l'année 2024-25.

## 2. Budget prévisionnel pour l'année 2025-2026 (pour les deux DU)

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	<b>44 étudiants en 1<sup>er</sup> cycle de CMI</b> 20 en L1-CMI + 14 en L2-CMI + 10 en L3-CMI <b>16 étudiants en 1<sup>er</sup> cycle de CMI</b> 9 en M1-CMI + 7 en M2-CMI	351 € en cycle Licence CMI 278 € en cycle Master CMI
Formation Continue		
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	<b>15 262,57 €</b> (sur la base du tableau donné en annexe, en extrapolant les étudiants qui devraient passer logiquement en année supérieure pour calculer le nombre de groupes dans les projets).	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>12 285€ sur le 1er cycle de CMI :</b> 44 étudiants en 1er cycle avec 20% de boursiers (taux de boursiers actuel) → 35 x 351€ = 12 285€ <b>3 058 € sur le 2ème cycle de CMI :</b> 16 en 2ème cycle dont 5 boursiers → 11 x 278€ = 3 058 €  <b>Total = 16 045,00 €</b>

Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses	<b>15 262,57 €</b>	Total des recettes	<b>16 045,00 €</b>
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>- 782 €</b>	

\*A préciser

### 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
1ERE ANNEE DE CMI (L1)	363	Apogee
2EME ANNEE DE CMI (L2)	363	Apogee
3EME ANNEE DE CMI (L3)	363	Apogee
4EME ANNEE DE CMI (M1)	288	Apogee
5EME ANNEE DE CMI (M2)	288	Apogee

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui  ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Les effectifs prévisionnels sur l'ensemble des CMI de la faculté PI pour 2025-26 (SEME et MESI) donnés à la section 2 sont basés sur (i) les étudiants qui devraient valider leur année et devraient s'inscrire logiquement en année supérieure, (ii) un recrutement en L1 similaire à celui de l'année 2023-24 et (iii) les étudiants qui intégreront le CMI en cours de L1 (c'est-à-dire au semestre 2 de la L1) ou sur une année autre que la L1, principalement en L2, comme préconisé par la CFVU à la création des DU CMI.

Sur la base de ces chiffres, nous devrions atteindre l'équilibre financier pour la première fois, après 6 ans d'ouverture des DU CMI. **Si ce n'était pas le cas, la faculté de physique et ingénierie prendra en charge le déficit sur ses fonds propres. A noter que durant l'année 2024-2025 nos CMI ont connu un léger déséquilibre de 895,91 € (voir section 1 : bilan de l'année écoulée).**

En conséquence, nous proposons de maintenir les droits d'inscription pour l'année 2025-2026 identiques à ceux de l'année 2024-2025.

**Annexe : Coût de l'année 2024-2025**

**Coût des cours spécifiques des CMI MESE et MESI en 2024-25**

Sem.	Intitulé du cours	CM	TD	TP	CI	Nb gp TD/TP	Total eqTD	Coût	Mutualisation des CMI	% SEME	Coût SEME	% MESI	Coût MESI	% PI	Coût PI	%MI	Coût MI	Rmq
S1	Histoire des techniques	20	0	0	0	0	30	1 560,00 €	MESI+SEME	50	780,00 €	50	780,00 €	100,00	1 560,00 €	0	0,00 €	
S1	Projet d'ingénierie : découverte	0	0	5	0	4	13,33	693,33 €	MESI+SEME	50	346,67 €	50	346,67 €	100,00	693,33 €	0,00	0,00 €	
S2	Techniques d'expression professionnelle	6	0	14	0	1	18,33	953,33 €	MESI+SEME	50	476,67 €	50	476,67 €	100,00	953,33 €	0,00	0,00 €	
S2	Entreprise et son environnement : découverte	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	MESI+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S2	Visite de laboratoire	0	0	0	0	0	0,00	0,00 €	MESI+SEME	50	0,00 €	50	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S3	Sciences et risques	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	MESI+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S3	Techniques quantitatives de gestion	0	0	0	12	0	15,00	780,00 €	ISR+ME+SEME	33,4	260,52 €	33,3	259,74 €	66,70	520,26 €	33,3	259,74 €	
S3	Financement des entreprises	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	ISR+ME+SEME	33,4	312,62 €	33,3	311,69 €	66,70	624,31 €	33,3	311,69 €	
S4	Droit	0	0	0	20	0	25,00	1 300,00 €	ISR+IRVJI+ME+SEME	16,67	216,67 €	16,67	216,67 €	33,33	433,33 €	66,67	866,67 €	
S4	Projet intégrateur de L2	0	6	0	0	3	18,00	936,00 €	MESI+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S5	Initiation à l'intelligence artificielle	8	0	16	0	1	22,67	1 178,67 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours de la L3 ME support
S5	Approfondissement en intelligence artificielle	0	0	8	6	1	12,83	667,33 €	MESI	0	0,00 €	100	667,33 €	100,00	667,33 €	0	0,00 €	
S5	Notions de gestion de projets en entreprise	8	0	0	0	0	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	
S5	Projet intégrateur de L3 MESI/SEME (partie a)	0	6	0	0	2	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	Projets en commun SEME et MESI
S6	Stage de spécialisation MESI ou SEME	0	0	0	0	0	0,00	0,00 €	SEME	50	0,00 €	50	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S7	Economie du savoir et de la connaissance	14	0	0	0	0	21,00	1 092,00 €	MESI+SEME	50	546,00 €	50	546,00 €	100,00	1 092,00 €	100	1 092,00 €	
S7	Economie d'entreprise	14	0	0	0	0	21,00	1 092,00 €	MESI+SEME	50	546,00 €	50	546,00 €	100,00	1 092,00 €	100	1 092,00 €	
S7	Seconde langue étrangère 2 (Allemand , ...)	0	0	16	0	1	10,67	554,67 €	MESI	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du LANSAD
S7	Travail d'Etude et de Recherche SEME (partie a) SEME	0	16	0	0	1	16,00	832,00 €	SEME	100	832,00 €	0	0,00 €	100,00	832,00 €	0	0,00 €	
S8	Mesure et instrumentation (Labview)	0	0	12	4	1	13,00	676,00 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Intelligence artificielle et data mining	8	0	16	0	1	22,67	1 178,67 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Gestion et qualité de l'énergie électrique	0	0	0	20	1	25,00	1 300,00 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Stabilité des circuits numériques	8	6	8	0	1	23,33	1 213,33 €	MESI+SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Stabilité des circuits analogiques et mixtes	16	4	8	0	1	33,33	1 733,33 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1-SEME
S9	Seconde langue étrangère 2 (Allemand , ...)	0	0	16	0	1	10,67	554,67 €	MESI	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du LANSAD
S9	Projet intégrateur de M2 SEME	0	16	0	0	0	0,00	0,00 €	SEME	100	0,00 €	0	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	PAS ETUDIANT M2
S10	Complément au stage et préparation au rapport de stage M2 SEME	0	0	4	0	0	0,00	0,00 €	SEME	100	0,00 €	0	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S10	Complément au stage et préparation au rapport de stage M2 MESI	0	0	4	0	0	0,00	0,00 €	MESI	100	0,00 €	0	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
	<b>TOTAL</b>										<b>6 345,14 €</b>		<b>6 178,76 €</b>	<b>12 523,91 €</b>		<b>3 622,09 €</b>		

Université				
			de Strasbourg	

**Diplôme d'université | DU**  
**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2025 - 2026**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

■ SANS modification    □ AVEC modification

Composante : Faculté de physique et ingénierie

Dénomination du DU : Magistère de Physique Fondamentale

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11 avril 2025

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

--

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : Aucun partenariat

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Aucun partenariat

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 0

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Oui

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : 1<sup>ère</sup> année du DU adossée à la 3<sup>ème</sup> année de la Licence de physique parcours Mathématiques et Physique Approfondies (MPA-mag) ; 2<sup>ème</sup> année du DU adossée aux deux parcours de la 1<sup>ère</sup> année du Master de physique (parcours Recherche et parcours Agrégation) ; 3<sup>ème</sup> années du DU adossée sur les parcours Recherche et, depuis l'année universitaire 2021-2022, également Agrégation de la 2<sup>ème</sup> année du Master de physique.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 0h

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

## 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale 1 <sup>ère</sup> année DU MdPF	30	0	0
Formation Initiale 2 <sup>ème</sup> année DU MdPF	37	0	0
Formation Initiale 3 <sup>ème</sup> année DU MdPF	26	0	0
Formation Continue (1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> année DU MdPF)	0	0	0

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

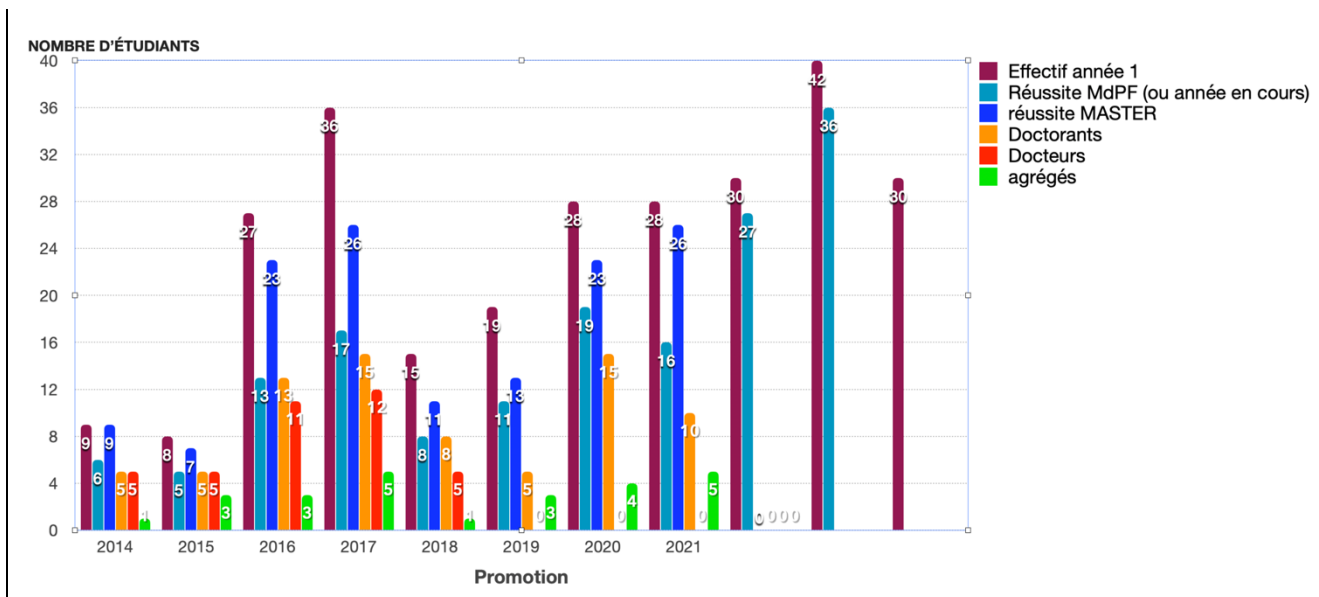
DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			0

\*A préciser :

Commentaire du résultat :  
Tous les enseignements sont mutualisés soit avec la licence soit avec le master de Physique.  
Il n'y a pas de création de groupes (CM, CI, TD, TP) du fait de la présence des étudiants inscrits au DU et ceci pour toutes les années du DU.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Le magistère MdPF a démarré l'année universitaire 2014-2015. Dans le graphe récapitulatif ci-dessous, nous indiquons à la fois les étudiants ayant réussis le magistère (Réussite Magistère) et aussi ceux ayant validés le Master de Physique (Réussite MdPF + Master). Les données Agrégés + certifiés + doctorants correspondent aux étudiants entrés en Magistère et sortant en thèse ou ayant réussis un concours de l'enseignement.



## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale 1 <sup>ère</sup> année DU MdPF	35	0
Formation Initiale 2 <sup>ème</sup> année DU MdPF	30	0
Formation Initiale 3 <sup>ème</sup> année DU MdPF	25	0
Formation Continue	0	0
Exonération	0	0

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		0	0

\*A préciser

### 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (*décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires*). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
1ERE ANNEE DU MdPF	0	APOGEE PY4EU1
2EME ANNEE DU MdPF	0	APOGEE PY4EU2
3EME ANNEE DU MdPF	0	APOGEE PY4EU3

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Pas de droits spécifiques demandés : les étudiants acquittent uniquement les droits de bases pour un diplôme supplémentaire (tarifs 2024/25) : 113 euros pour l'année de licence et 159 euros pour chaque année de master.

1<sup>ère</sup> année du DU MdPF : les étudiants sont inscrits en inscription principale en L3 Physique parcours MPA-Mag et en inscription secondaire en 1<sup>ère</sup> année du magistère. La 3<sup>ème</sup> année du parcours MPA-Mag est intégralement mutualisée avec la 3<sup>ème</sup> année de la licence de physique parcours physique.

2<sup>ème</sup> année du DU MdPF : les étudiants sont inscrits en inscription principale en M1 Physique Parcours « Recherche » ou Parcours « Agrégation » et en inscription secondaire en 2<sup>ème</sup> année de magistère.

3<sup>ème</sup> année du DU MdPF : les étudiants sont inscrits en inscription principale dans un des parcours de la 2<sup>ème</sup> année du master de physique et en inscription secondaire en 3<sup>ème</sup> année du magistère. Cette 3<sup>ème</sup> année laisse la possibilité aux étudiants du magistère de suivre un M2 recherche dans une autre université que l'UNISTRA, avec l'accord des responsables du magistère. Dans ce cas, ils sont inscrits en inscription principale en 3<sup>ème</sup> année du DU MdPF.

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

X **SANS modification**  AVEC modification

Composante : Faculté de Physique et Ingénierie

Dénomination du DU : Préparation à l'agrégation de physique (niveau Master)

Date d'approbation par le Conseil de composante : 11 avril 2025

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

Aucune modification demandée

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

### 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	0	0	0
Formation Continue	5	0	0

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes **	0
Autres dépenses*	0		0
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			0

\*A préciser :

### Commentaire du résultat :

Tous les enseignements sont mutualisés avec la 2<sup>ème</sup> année du Master Physique Parcours « Agrégation de sciences physiques - option physique ».

Il n'y a pas de création de groupes (TD, TP, CM, CI) du fait de la présence des étudiants inscrits au DU et qui suivent les mêmes enseignements que les étudiants du M2 Parcours « Agrégation de sciences physiques - option physique ».

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Année universitaire 2014-15 : 2 étudiants inscrits au DU : tous les 2 admis au concours de l'agrégation de physique ; 1 étudiant va soutenir cette année une thèse (thèse à l'IPCMS + monitorat), 1 enseignante en poste au lycée européen de Strasbourg

Année universitaire 2015-16 : 2 étudiants inscrits au DU : aucun admis au concours de l'agrégation de physique ; 1 étudiant admis au CAPES Physique - Chimie, pas d'infos sur le 2<sup>ème</sup> étudiant

Année universitaire 2016-17 : 4 étudiants inscrits au DU : 1 admis au concours de l'agrégation de physique (en poste à Marseille), 1 enseignante admise au CAPES Physique - Chimie, 1 étudiant titulaire d'un poste agrégé en mathématiques, 1 abandon.

Année universitaire 2017-18 : 4 étudiants inscrits au DU : 1 admis au concours externe de l'agrégation de physique (en stage), 1 admis au concours interne de l'agrégation de physique (en poste) ; 1 étudiante admise au concours CAPES Physique - Chimie (en stage), 1 étudiant titulaire d'un poste agrégé en mathématiques.

Année universitaire 2018-19 : 6 étudiants inscrits au DU : 4 admissibles au concours externe de l'agrégation de physique, 3 admis au concours de l'agrégation (en stage) ; 1 admis au concours spécial docteur de l'agrégation de physique ; 1 admis au CAPES Physique Chimie.

Année universitaire 2019-20 : 4 étudiants inscrits au DU : 4 admissibles au concours externe de l'agrégation de physique, 1 admise au concours de l'agrégation (en M2 recherche pour l'année 2020-21) tous les autres candidats admis au concours du CAPES Physique-Chimie

Année universitaire 2020-21 : 3 étudiants inscrits au DU ; 1 admise au concours de l'agrégation (fonctionnaire stagiaire en cours), 1 admis au CAPES Physique Chimie (fonctionnaire stagiaire en cours) le 3<sup>ème</sup> recommence la préparation.

Année universitaire 2021-22 : 3 étudiants inscrits au DU ; 1 admis au concours de l'agrégation de physique (en stage), 1 admis au concours spécial docteur de l'agrégation de physique (en stage).

Année universitaire 2022-23 : 1 étudiante inscrite au DU ; 1 admis au concours de l'agrégation de physique (en stage)

Année universitaire 2023-24 : 1 étudiante inscrite au DU , non admissible aux écrits du concours

Année universitaire 2024-25 : 5 étudiants inscrits au DU , les résultats au concours ne sont pas connus.

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	0	0
Formation Continue	3	0
Exonération		0

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	0		0
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			0

\*A préciser

### 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

**MASTER**

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
PRÉPARATION À L'AGRÉGATION DE PHYSIQUE	0	Apogee : PY1D5

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI  ou **Non** .

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Enseignements identiques à ceux suivis par les étudiants de la 2<sup>ème</sup> année du Master Physique Parcours « Agrégation de sciences physiques - option physique », sans augmentation du nombre de groupes (TD, TP, ...)

Pas de droits spécifiques demandés : les étudiants acquittent uniquement les droits de bases (243 euros pour l'année universitaire 2020-21)

Le DU permet aux étudiants en Formation Continue ou ayant déjà validé le M2 de (re)préparer le concours de l'agrégation de physique.

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

 SANS modification  AVEC modificationComposante : **Faculté de Physique et Ingénierie**Dénomination du DU : **Cursus Master en Ingénierie Mécatronique, Energie et Systèmes Intelligents (CMI MESI)**Date d'approbation par le Conseil de composante : **11 avril 2025**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

Les seules modifications présentées cette année pour le CMI MESI concernent deux remplacements de matières spécifiques CMI en CMI4 et CMI5.

En CM4 (Master 1), l'UE 12 du S7 « Seconde langue étrangère (Allemand) » sera remplacée par « Projet de conception d'un processeur sur FPGA ». Ce nouvel enseignement composé de 16h de travaux pratiques sera en grande partie mutualisé avec les séances de travaux pratiques de l'enseignement équivalent proposé en Master 1 Systèmes Electroniques et Microélectroniques (SEME), n'engendrant ainsi pas de modification de coût dans le DU.

En CM5 (Master 2), l'UE 10 du S9 « Seconde langue étrangère (Allemand) » sera remplacée par « Compatibilité Electromagnétique (CEM) » avec un volume horaire de 12h de cours magistraux. L'enseignement en question sera mutualisé avec le M2 SEME, n'engendrant ainsi pas de surcout.

Ces deux changements sont motivés par le fait qu'actuellement la compétence en langue allemande n'est plus aussi critique dans nos domaines de formation, où l'anglais domine massivement (y compris dans notre région transfrontalière). De plus, le placement des cours de langue allemande est devenu très complexe au vu des lourdes contraintes d'emploi du temps de la formation support, des mutualisations et de l'alternance. Les deux alternatives mises en place en remplacement de ces UE de langues visent ainsi à renforcer les compétences disciplinaires et techniques des étudiants CMI MESI dans des domaines auxquels ils seront confrontés dans leurs futurs métiers.

Il est à noter que les deux premières années du CMI SEME, accrédité par le réseau Figure depuis Mai 2014, sont quasi-identiques à celles du CMI MESI (anciennement ME). Sur les cinq années de ces deux DU CMI seuls deux cours spécifiques CMI pris en charge par les inscriptions aux DU diffèrent, les autres cours non communs entre les deux DU sont des cours ouverts dans les filières supports du DU et n'entraînent pas de coût supplémentaire. Ainsi, le coût de ces deux DU est quasi totalement mutualisé.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **Aucun partenariat**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **Aucun partenariat**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Les coûts des DU CMI SEME et MESI sont totalement mutualisés au niveau de la faculté de physique et ingénierie. Certaines UE sont aussi mutualisées avec les deux CMI de l'UFR Mathématique et Informatique. En tenant compte de cela, pour des effectifs où toutes les années sont ouvertes avec 1 à 2 groupes de projets par année, le coût des 5 années des DU CMI SEME et MESI est en moyenne d'environ 14,5k€. D'autre part, nous avons actuellement près d'un cinquième de boursiers (18,6% en 2024-25) qui sont exonérés des frais d'inscription. Pour ce qui est des droits spécifiques revenant à la composante, ils s'élèvent à 351€ sur les 3 premières années et 278€ sur les deux dernières années. Ainsi, en tenant compte de cela, il est nécessaire d'avoir 12 étudiants par année sur les deux CMI SEME et MESI, soit 6 étudiants par CMI par année.

**La faculté de Physique et Ingénierie s'engage à couvrir le déficit sur ses fonds propres**, le temps que les cinq années de ces DU aient trouvé leur régime de croisière. Les fonds propres de la faculté proviennent essentiellement de l'apprentissage. Actuellement, les étudiants en CMI MESI ont accès à l'apprentissage à partir du M1 (pour cette année, 3 étudiants sur les 7 étudiants CMI en Master sont apprentis). Il est à noter qu'à la rentrée le Master SEME ouvrira également à l'apprentissage en M1 (déjà ouvert en M2 ces deux dernières années), permettant ainsi aux étudiants du parcours CMI SEME d'accéder également à l'apprentissage.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Le DU CMI MESI est adossé au parcours Mécatronique de la Licence mention Science Pour L'Ingénieur (sur ses 3 premières années) et au parcours Mécatronique, Energie et Systèmes Intelligents du Master mention Physique Appliquée et Ingénierie Physique, ces deux parcours support étant portés par la Faculté de Physique et Ingénierie.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

253 HeqTD sur l'ensemble des 5 années du DU CMI MESI, inchangé par rapport aux années précédentes.

## 1. Bilan de l'année écoulée (2024-2025, incluant les deux DU CMI)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
L1-CMI-SEME	7		1
L2-CMI-SEME	3		0
L3-CMI-SEME	6		2
M1-CMI-SEME	3		0
M2-CMI-SEME	0		0
<b>Effectif total DU CMI SEME</b>	<b>19</b>		<b>3</b>
L1-CMI-MESI	7		1
L2-CMI-MESI	7		1
L3-CMI-MESI	3		2

M1-CMI-MESI	4		1
M2-CMI-MESI	3		0
<b>Effectif total DU CMI MESI</b>	<b>24</b>		<b>5</b>
<b>TOTAL DU CMI</b>	<b>43</b>		<b>8</b>

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	<b>12 523,91 €</b>	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>11 628,00 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes * (Budget propre de la Faculté P&I)	<b>895,91 €</b>
Autres dépenses*			
Total des dépenses	<b>12 523,91 €</b>	Total des recettes	<b>12 523,91 €</b>
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>0</b>	

\*A préciser :

Commentaire du résultat : Le tableau donné en annexe détaille les coûts pour l'année 2024-2025.
---

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Depuis l'année 2021-22, la faculté de physique et ingénierie procède à l'évaluation des enseignements de la L1 au M2 de l'ensemble des formations supports et des cours spécifiques CMI. L'évaluation pour l'année 2024-2025 est en cours. Les conseils de perfectionnement (CP) s'appuient sur ces évaluations. Les CP des formations support ont lieu en milieu d'année universitaire suivi en fin d'année par le conseil de perfectionnement CMI qui ne discute que des points spécifiques aux CMI (UEs supplémentaires, projets, mobilité...). Le dernier CP CMI a eu lieu le 30 mai 2023 (compte-rendu téléchargeable ici : <https://seafire.unistra.fr/d/2c9354241ef44781997d/>). De manière générale, les étudiants sont plutôt satisfaits des enseignements et du DU dans l'ensemble. Des points d'améliorations sont cependant pointés, notamment sur l'organisation des emplois du temps (principalement en master), ainsi que sur quelques cours. Les propositions ou résultats de discussions, CP et évaluation des formations, sont bien sûr transmis aux enseignants.

Pour des raisons d'emploi du temps des différents acteurs, il n'a pas été possible d'organiser un CP en 2024, néanmoins nous organiserons un conseil pour les deux années universitaires 2023-2024 et 2024-2025 à l'issue de la campagne d'évaluation des enseignements en cours. Par ailleurs, en dehors des CP, nous organisons régulièrement des réunions avec les étudiants de toutes les années des CMI MESI et SEME afin de s'assurer du bon déroulement de leurs enseignements et d'écouter leurs doléances le cas échéant. Par exemple, c'est suite aux remontées que les étudiants nous ont faites que nous avons décidé de remplacer les matières d'apprentissage de l'allemand en master 1 et 2 par des matières renforçant les enseignements disciplinaires et répondant aux contraintes fortes d'emploi du temps.

A noter que les taux de réponses aux évaluations restent faibles si bien que nous avons proposé aux responsables des formations support de placer une séance par semestre dédiée à l'évaluation.

**En L1 :** Nous avons 14 inscrits en L1 CMI SEME et MESI cette année 2024-2025, contre 17 pour l'année 2023-2024 et 19 l'année 2022-2023. A noter que le nombre de candidatures sous Parcoursup est en hausse ces dernières années avec 394 candidatures pour 2025-26 en CMI MESI contre 337 en 2024-25, 294 en 2023-24 et 222 en 2022-23. On note la même tendance pour le CMI SEME (232 candidatures pour 2025-26, 227 en 2024-25, 173 en 2023-24 et 155 en 2022-23). Espérons que cette augmentation va nous permettre de maintenir la stabilité du nombre de L1 CMI, voire permettre d'atteindre un plein effectif de 24 étudiants (12 dans chaque CMI). Un dernier point à noter et que nous avions 21 étudiants qui avaient confirmé leur venue en CMI1 pour la rentrée 2024 mais que seuls 14 sont finalement venus !

**En L2 :** Les 4 étudiants de L2 CMI MESI en 2023-2024 ont tous validé leur année, ainsi que leur CMI. Cependant un d'entre eux a choisi de se tourner vers une licence professionnelle en apprentissage. Aucun changement de parcours autre n'est à signaler cette année, contrairement aux années précédentes ou des passages du parcours SEME vers le parcours MESI étaient réguliers. Ces 3 étudiants se retrouvent ainsi en L3 pour l'année 2024-2025.

**En L3 :** 5 étudiants étaient inscrits en L3 CMI MESI en 2023-2024. 4 de ces 5 étudiants ont effectués une mobilité à l'Université de Wroclaw en Pologne (3 sur l'année, et 1 sur un semestre uniquement). L'ensemble de l'effectif a validé son année de L3, ainsi que sa mobilité dans le cadre du CMI. Une étudiante nous a quitté à l'issu de la L3 afin d'effectuer un master dans le domaine de la robotique, une spécialité que nous ne présentons pas dans nos formations. Les 4 autres ont pu intégrer le master MESI, dont un en apprentissage.

**En M1 :** Durant l'année 2023-2024, les 4 étudiants CMI MESI M1, ont tous validés leur année. Cependant l'un d'entre eux, n'a pas pu valider son CMI, faute d'avoir pu trouver un stage de spécialisation. Cette année, deux de ces 4 étudiants sont en apprentissage et un troisième a choisi de faire son S1 du M2 en mobilité au Canada.

**En M2 :** Pour l'année 2023-2024, seul un étudiant CMI était présent en M2 MESI. Ce dernier a validé son année, ainsi que son CMI.

## 2. Budget prévisionnel pour l'année 2025-2026 (pour les deux DU)

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	<b>44 étudiants en 1<sup>er</sup> cycle de CMI</b> 20 en L1-CMI + 14 en L2-CMI + 10 en L3-CMI <b>16 étudiants en 1<sup>er</sup> cycle de CMI</b> 9 en M1-CMI + 7 en M2-CMI	351 € en cycle Licence CMI 278 € en cycle Master CMI
Formation Continue		
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	<b>15 262,57 €</b> (sur la base du tableau donné en annexe, en extrapolant les étudiants qui devraient passer logiquement en année supérieure pour calculer le nombre de groupes dans les projets).	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>12 285€ sur le 1er cycle de CMI :</b> 44 étudiants en 1er cycle avec 20% de boursiers (taux de boursiers actuel) → 35 x 351€ = 12 285€ <b>3 058 € sur le 2ème cycle de CMI :</b> 16 en 2ème cycle dont 5 boursiers → 11 x 278€ = 3 058 €  <b>Total = 16 045,00 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses	<b>15 262,57 €</b>	Total des recettes	<b>16 045,00 €</b>
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>- 782 €</b>	

\*A préciser

### 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
1ERE ANNEE DE CMI (L1)	363	Apogee
2EME ANNEE DE CMI (L2)	363	Apogee
3EME ANNEE DE CMI (L3)	363	Apogee
4EME ANNEE DE CMI (M1)	288	Apogee
5EME ANNEE DE CMI (M2)	288	Apogee

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui  ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Les effectifs prévisionnels sur l'ensemble des CMI de la faculté PI pour 2025-26 (SEME et MESI) donnés à la section 2 sont basés sur (i) les étudiants qui devraient valider leur année et devraient s'inscrire logiquement en année supérieure, (ii) un recrutement en L1 similaire à celui de l'année 2023-24 et (iii) les étudiants qui intégreront le CMI en

cours de L1 (c'est-à-dire au semestre 2 de la L1) ou sur une année autre que la L1, principalement en L2, comme préconisé par la CFVU à la création des DU CMI.

Sur la base de ces chiffres, nous devrions atteindre l'équilibre financier pour la première fois, après 6 ans d'ouverture des DU CMI. **Si ce n'était pas le cas, la faculté de physique et ingénierie prendra en charge le déficit sur ses fonds propres. A noter que durant l'année 2024-2025 nos CMI ont connu un léger déséquilibre de 895,91 € (voir section 1 : bilan de l'année écoulée).**

En conséquence, nous proposons de maintenir les droits d'inscription pour l'année 2025-2026 identiques à ceux de l'année 2024-2025.

### Annexe : Coût de l'année 2024-2025

Coût des cours spécifiques des CMI MESE et MESI en 2024-25																		
Sem.	Intitulé du cours	CM	TD	TP	CI	Nb gp TD/TP	Total eqTD	Coût	Mutualisation des CMI	% SEME	Coût SEME	% MESI	Coût MESI	% PI	Coût PI	% MI	Coût MI	Rmq
S1	Histoire des techniques	20	0	0	0	0	30	1 560,00 €	MESI+SEME	50	780,00 €	50	780,00 €	100,00	1 560,00 €	0	0,00 €	
S1	Projet d'ingénierie : découverte	0	0	5	0	4	13,33	693,33 €	MESI+SEME	50	346,67 €	50	346,67 €	100,00	693,33 €	0,00	0,00 €	
S2	Techniques d'expression professionnelle	6	0	14	0	1	18,33	953,33 €	MESI+SEME	50	476,67 €	50	476,67 €	100,00	953,33 €	0,00	0,00 €	
S2	Entreprise et son environnement : découverte	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	MESI+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S2	Visite de laboratoire	0	0	0	0	0	0,00	0,00 €	MESI+SEME	50	0,00 €	50	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S3	Sciences et risques	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	MESI+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S3	Techniques quantitatives de gestion	0	0	0	12	0	15,00	780,00 €	ISR+ME+SEME	33,4	260,52 €	33,3	259,74 €	66,70	520,26 €	33,3	259,74 €	
S3	Financement des entreprises	12	0	0	0	0	18,00	936,00 €	ISR+ME+SEME	33,4	312,62 €	33,3	311,69 €	66,70	624,31 €	33,3	311,69 €	
S4	Droit	0	0	0	20	0	25,00	1 300,00 €	ISR+IRVJI+ME+SEME	16,67	216,67 €	16,67	216,67 €	33,33	433,33 €	66,67	866,67 €	
S4	Projet intégrateur de L2	0	6	0	0	3	18,00	936,00 €	MESI+SEME	50	468,00 €	50	468,00 €	100,00	936,00 €	0	0,00 €	
S5	Initiation à l'intelligence artificielle	8	0	16	0	1	22,67	1 178,67 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours de la L3 ME support
S5	Approfondissement en intelligence artificielle	0	0	8	6	1	12,83	667,33 €	MESI	0	0,00 €	100	667,33 €	100,00	667,33 €	0	0,00 €	
S5	Notions de gestion de projets en entreprise	8	0	0	0	0	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	
S5	Projet intégrateur de L3 MESI/SEME (partie a)	0	6	0	0	2	12,00	624,00 €	MESI+SEME	50	312,00 €	50	312,00 €	100,00	624,00 €	0	0,00 €	Projets en commun SEME et MESI
S6	Stage de spécialisation MESI ou SEME	0	0	0	0	0	0,00	0,00 €	SEME	50	0,00 €	50	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S7	Economie du savoir et de la connaissance	14	0	0	0	0	21,00	1 092,00 €	MESI+SEME	50	546,00 €	50	546,00 €	100,00	1 092,00 €	100	1 092,00 €	
S7	Economie d'entreprise	14	0	0	0	0	21,00	1 092,00 €	MESI+SEME	50	546,00 €	50	546,00 €	100,00	1 092,00 €	100	1 092,00 €	
S7	Seconde langue étrangère 2 (Allemand, ...)	0	0	16	0	1	10,67	554,67 €	MESI	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du LANSAD
S7	Travail d'Etude et de Recherche SEME (partie a) SEME	0	16	0	0	1	16,00	832,00 €	SEME	100	832,00 €	0	0,00 €	100,00	832,00 €	0	0,00 €	
S8	Mesure et instrumentation (Labview)	0	12	4	1	1	13,00	676,00 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Intelligence artificielle et data mining	8	0	16	0	1	22,67	1 178,67 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Gestion et qualité de l'énergie électrique	0	0	0	20	1	25,00	1 300,00 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Testabilité des circuits numériques	8	6	8	0	1	23,33	1 213,33 €	MESI+SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1 MESI support
S8	Testabilité des circuits analogiques et mixtes	16	4	8	0	1	33,33	1 733,33 €	SEME	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du M1-SEME
S9	Seconde langue étrangère 2 (Allemand, ...)	0	0	16	0	1	10,67	554,67 €	MESI	0	0,00 €	0	0,00 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	Cours du LANSAD
S9	Projet intégrateur de M2 SEME	0	16	0	0	0	0,00	0,00 €	SEME	100	0,00 €	0	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	PAS ETUDIANT M2
S10	Complément au stage et préparation au rapport de stage M2 SEME	0	0	4	0	0	0,00	0,00 €	SEME	100	0,00 €	0	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
S10	Complément au stage et préparation au rapport de stage M2 MESI	0	0	4	0	0	0,00	0,00 €	MESI	100	0,00 €	0	0,00 €	100,00	0,00 €	0	0,00 €	
	<b>TOTAL</b>										<b>6 345,14 €</b>		<b>6 178,76 €</b>		<b>12 523,91 €</b>		<b>3 622,09 €</b>	